

Étaient présents : Jean Paul Bontemps, Gérard Giffard, Patrick Vion, Bernard Pichet, Michel Aufranc, Elise Vincerot, Jérôme Clément, Fabienne Gavand, Joëlle Legris, Vincent Poret

Excusés : Sébastien Ferré donne pouvoir à Michel Aufranc
Jacques Humbert donne pouvoir à Fabienne Gavand
Philippe Braillon donne pouvoir à Jérôme Clément
Laurent Vion donne pouvoir à Patrick Vion

Secrétaire de séance : Jérôme Clément

.La municipalité prie les habitants de notre commune de bien vouloir l'excuser pour le défaut d'affichage de la convocation de ce conseil en mairie.

Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité après apport d'une précision sur le coût de l'inscription à l'école St Valérien.

DELIBERATIONS SUIVANT L'ORDRE DU JOUR

1. Délibération portant sur le financement de l'assainissement

Pour financer les travaux d'assainissement du Bourg, du Jonchet et Baudinet, un prêt court terme de 430 000 € sur 2 ans au taux de 1.65% a été souscrit en 2013 auprès de la Banque Populaire en attente du reversement de la TVA, de subvention RMC et du versement des Pac. Ce prêt arrivant à échéance et l'encaissement complet de ces trois postes de recettes n'étant pas réalisé, il convient de souscrire un nouveau prêt en remplacement du précédent pour un montant de 300 0000 €.

Le maire présente une proposition de la Banque Populaire au taux de 1.5% sur 1 an. La proposition a été acceptée à l'unanimité.

2- Délibération pour travaux de voirie.

Programme 2015 :

- Voiries du moulin Pomier et Chanoise seront partiellement reconditionnées.
- Les affaissements sur le chemin des Charrières à Venière seront réparés avec reprise en profondeur.
- La partie inférieure de la cour d'école du bourg recevra une couche d'enrobé et la bordure délimitant deux moitiés de cour avec deux niveaux différents de 10 cm sera supprimée, cette réfection doit faire disparaître les flaques d'eau.
- 5 entreprises ont été consultées pour l'ensemble de ces projets de voirie 3 nous ont répondu.
 - GUINOT nous propose d'effectuer ces travaux en 4 jours pour 43 049.25€ TTC
 - EIFFAGE nous propose d'effectuer ces travaux en 10 jours pour 43 182€ TTC
 - COLAS nous propose d'effectuer ces travaux en 3 jours pour 46676.40€ TTC

L'entreprise GUINOT a été retenue car plus rapide moins cher pour la même qualité. La proposition a été acceptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Sécurité :

Afin de sécuriser les déplacements de nos écoliers nous ferons courant de l'été le marquage au sol des passages pour piétons au niveau de nos deux écoles ainsi que le marquage au sol des arrêts de bus.

- Personnel :

Un agent demande une mise à disposition de 14 heures par semaine au profit d'une autre mairie. Cette mise à disposition nous conduirait à embaucher un remplaçant qui serait remercié lors d'un éventuel retour du demandeur. Sécurisation absolue pour l'un, précarité pour l'autre, le débat porte sur « l'équité sociale » et la recherche d'une solution responsable.

Le conseil considérant que cet agent ne travaille pas à plein temps, il semble cohérent d'accepter de réduire son temps de travail de 5h30 sur notre commune si tel est son désir, il prendra le reste sur son temps actuellement non travaillé.

- Lotissement de l'abbaye :

Compromis du lot n°3 signé le 12/06/2015 pour une signature de l'acte authentique en septembre ou décembre 2015

Une option a été placée sur le lot 6.

La séance est levée à 22h10

Prochaine réunion du conseil municipal fixée au vendredi 10 Juillet 2015 à 20h00 salle du conseil de la mairie.

Nous vous rappelons que les séances des conseils municipaux sont publiques.